



Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le 16 DEC. 2022

ID : 085-200061265-20221206-2022\_9\_14-DE

République Française

Département  
de la Vendée

Canton de  
SAINT HILAIRE DE  
RIEZ

Centre Intercommunal  
d'Actions Sociales

"PAYS DE SAINT  
GILLES CROIX DE  
VIE"

Siège :  
4 rue du Soleil Levant  
CS 63669  
85806 Saint Gilles Croix  
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil  
d'administration : 29

Membres en exercice :  
29

Membres présents : 20

DELIBERATION  
DL CIAS 2022-9-14

Certifié exécutoire par le  
Président compte tenu de :  
- la transmission en Sous-  
Préfecture le : 13 DEC. 2022  
- la publication le : 16 DEC. 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du  
"Pays de Saint Gilles Croix de Vie"

Séance du 6 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 30 novembre 2022, s'est réuni à 18h à la salle 1 du Siège du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération à Givrand, sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean SOYER.

**Conseillers présents** : Nicole ARCHAMBAUD, Roselyne ARCHAMBAUD, Béatrice BESSONNET, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Raphaël CHAUSSIN, François COURTIN, Céline DELOMME, Isabelle DURANTEAU, Thierry FAVREAU, Catherine GALAND, Marie Renée GAZEAU, Muriel HABERT, Dominique MALARY, Françoise NINEUIL, Sabrina PROUTEAU, Denise RENAUD, Philippe ROUSSEAU, Dominique SIONNEAU, Jean SOYER, Jean-Michel VINTENAT.

**Conseillers absents et excusés** : Maryse AUGUIN, Christine BERNARD, Mylène BLANCHARD, François BLANCHET, Guillaume BOSSARD, André COQUELIN, Nelly HERROU, Nadine LECART, Jocelyne SERVADEI.

**Pouvoirs** : Maryse AUGUIN à Sabrina PROUTEAU, Christine BERNARD à Nicole ARCHAMBAUD, Mylène BLANCHARD à François COURTIN, François BLANCHET à Jean SOYER, Nelly HERROU à Philippe ROUSSEAU, Nadine LECART à Muriel HABERT.

Nicole ARCHAMBAUD est désignée secrétaire de séance.

**Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) : Proposition  
d'évolution - expérimentation nouvelle organisation**

Centre Intercommunal d'Actions Sociales  
ZAE du Soleil Levant  
CS 63669 - Givrand  
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55  
Courriel cias@payssaintgilles.fr

Ouvert en septembre 2017, le LAEP accueille adultes référents et enfants sur trois espaces :

- Dans les locaux du Relais Petite Enfance à Saint Hilaire de Riez,
- Dans les locaux de la micro crèche de Coëx ;
- Dans les locaux de l'Espace de Vie et Loisir de Brem-sur -Mer.

Depuis 2020, la fréquentation du LAEP est très variable. Les causes possibles sont multiples :

- Des rencontres proposées l'après-midi pendant le temps de sieste des enfants
- Les besoins qui diffèrent entre le rétro littoral et le littoral : il y a plus de familles isolées sur le littoral.
- La crise sanitaire a provoqué plusieurs fermetures, ce qui a eu un impact sur la pérennité de la fréquentation de certaines familles
- Pas d'offre le mercredi.

Par ailleurs, le secteur Nord-Est du territoire n'est pas pourvu en LAEP.

Face à cette problématique de fréquentation, il est proposé de réfléchir à de nouvelles modalités d'accueil. Le changement proposé concerne les lieux et certains horaires sans diminuer l'offre au public concerné. Il n'y a aucun impact budgétaire.

Il est proposé d'expérimenter cette proposition de janvier 2023 à juin 2023. Un retour d'expérience sera fait en juin 2023 avoir de décider si ce fonctionnement sera pérennisé ou non.

Aujourd'hui, les lieux d'accueil sont organisés comme suit hors vacances scolaires :

LIEUX	HORAIRES
Relais Petite Enfance À SAINT HILAIRE DE RIEZ	Tous les mardis de 14h à 18h
Espace de Vie et Loisir À BREM-SUR-MER	Le jeudi de 14h à 18h
Micro-crèche de COËX	Le samedi de 9h à 12h30 les semaines impaires

A compter du 1er janvier 2023, il est proposé l'organisation suivante hors vacances scolaires :

LIEUX	HORAIRES
Relais Petite Enfance À SAINT HILAIRE DE RIEZ	Tous les mardis de 14h à 18h
Espace de Vie et Loisir À BREM-SUR-MER	Tous les jeudis des semaines impaires de 14h à 18h
Micro-crèche de COËX	Tous les samedis des semaines impaires de 9h à 12h30
BRETIGNOLLES : à déterminer	Le 1 <sup>er</sup> mercredi des semaines paires de 9h à 12h30
COMMEQUIERS : à déterminer	Le 2 <sup>ème</sup> mercredi des semaines paires de 9h à 12h30

**Le Conseil d'Administration,**  
**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**  
**Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,**  
**Vu le rapport,**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

DECIDE :

**Article 1** : d'approuver les modifications d'organisations proposé pour le LAEP, du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023 ;

**Article 2** : d'autoriser le Président à prendre tout acte d'exécution de la présente délibération et notamment à conclure avec les communes concernées des conventions de mise à disposition de locaux en vue de réaliser les accueils du LAEP.

Fait et délibéré,  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,

**Givrand, le 9 décembre 2022,  
Le Vice-Président du CIAS,**

Signé électroniquement par : Jean  
Soyer  
Date de signature : 12/12/2022  
Quantité : CIAS Pays de Saint Gilles  
Vice-Président  
**Jean SOYER**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et / ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*